



1 AN APRES, L'AUTONOMIE POUR OMAR NE S'ETUDIE PAS, ON LA LUI DOIT



Il y a urgence pour commander les prothèses de bras avec lesquelles OMAR fera sa rééducation : moins de sept jours !

Il est également urgent qu'ENEDIS donne les accords pour le logement, pour le véhicule adapté au handicap d'OMAR ainsi que tous les aménagements nécessaires à une vie la plus autonome possible pour OMAR, la réponse donnée par le service juridique d'ENEDIS est la suivante :

«Nous sommes en train d'étudier le dossier et vos demandes.»

Comment ne pas être scandalisé par cette réponse ?

Cela fait plus d'un an qu'OMAR a perdu la totalité de son bras droit et l'avant-bras gauche. Une telle réponse est inadmissible ou volontairement provocatrice. Nous espérons que cela est le fruit d'incompétence et d'un manque de travail de ce service juridique mais pas d'une position d'ENEDIS.

Il nous parait inconcevable qu'ENEDIS ait une telle position alors que toute la hiérarchie de l'AMEPS, chef de service compris, est bien consciente depuis juin 2016 des équipements et aménagements nécessaires et impératifs pour qu'Omar puisse vivre le plus normalement possible. Une expertise a eu lieu et l'analyse de l'expert explique notamment clairement l'état de santé d'OMAR après l'accident, les réelles conditions de travail, ceci ayant généré de vives réactions et non des moindres.

De plus, le Directeur Régional Provence Alpes du sud M. DESCOTES-GENON écrivait dans un courrier adressé à la famille le 22 juin 2016 (3 semaines après l'accident) :

« L'entreprise et la mission handicap seront mobilisés bien sûr en temps voulu pour permettre à votre fils de reprendre une activité professionnelle au sein d'ENEDIS dans les meilleures conditions. Nous serons d'ailleurs attentifs tout au long de cette première phase de guérison à le soulager autant que possible des aspects logistiques et administratifs »

Après une telle déclaration faisant la preuve que dès juin 2016 ENEDIS est bien conscient des équipements nécessaires à OMAR, la réponse du service juridique ... un an après... semble irréaliste. A l'heure actuelle, s'il n'y a pas l'accord rapide d'ENEDIS pour financer et faire fabriquer des prothèses adaptées à OMAR, le Centre de rééducation ne pourra poursuivre les soins et la rééducation adaptés aux prothèses qui ont été prêtées pour une petite semaine encore ! Après ce court délai d'une semaine et sans accord d'ENEDIS, OMAR ne pourra être gardé au Centre de rééducation en raison du fait de la restitution des prothèses prêtées et de l'absence d'accord d'ENEDIS pour en commander d'autres.

Dans ce cas, notre collègue se retrouvera dans un appartement sans aucun aménagement, sans prothèses adaptées et une fille de 5 ans à élever. Tout cela avec 6 h d'aide sociale sur 24 h ! Ce serait une véritable catastrophe humaine et sociale pour lui et toute sa famille. Nous invitons les membres de ce service juridique d'ENEDIS à se menotter pendant 18 h sur 24h, cela devrait leur permettre peut-être de comprendre plus vite l'urgence pour OMAR de pouvoir accéder à des prothèses lui permettant de reprendre une vie avec sa fille le plus normalement possible.

Pour éviter que des technocrates ou des financiers prennent la main sur un tel dossier, et pour faire aussi la démonstration que nos entreprises avec leur Statut National du personnel n'ont rien perdu de leurs valeurs humaines, nous vous invitons à signer une pétition demandant :

- L'accord et le financement d'ENEDIS pour les prothèses du bras droit et de l'avant-bras gauche adaptées à OMAR et d'une performance lui permettant de retrouver une vie qui soit la plus autonome possible.
- La garantie d'ENEDIS pour qu'OMAR puisse faire un prêt pour acquérir un logement de plain pied permettant les aménagements définitifs qui lui sont nécessaires pour avoir une vie « normale » ou tout autre montage garantissant la pérennité de son logement adapté à son handicap.
- L'accord et le financement d'ENEDIS pour aménager et équiper l'appartement d'OMAR dans la logique d'optimisation de son autonomie
- L'accord et le financement d'ENEDIS pour un véhicule handicapé

Si toutefois ces quatre points n'avaient pas l'aval d'ENEDIS, je m'engage à participer à toute action pour qu'OMAR DIENG retrouve une vie normale. Il a été handicapé dans le cadre de son activité professionnelle, ENEDIS doit tout faire pour l'aider à retrouver une vie digne et autonome.

| NOM | PRENOM | SERVICE | SITE | SIGNATURE |
|-----|--------|---------|------|-----------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

A renvoyer à : takamine13770@gmail.com